



Décès isolé d un collègue de travail

Par **Service jeunesse**, le **10/02/2021** à **19:26**

Bonjour,

On vient d'apprendre le décès subit et l'enterrement en fosse commune d'un collègue de travail retraité. Sa volonté était d'être l'incinéré.

En tant que collègue, que peut-on faire pour son appartement et ses biens, son incinération ?

Merci.

Par **Tisuisse**, le **11/02/2021** à **07:21**

Bonjour,

Vous n'êtes pas de sa famille donc vous ne pouvez rien faire hélas.